

Le 24 février 2010

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 204 225 819,25 euros.  
Siège social : 4, Quai de la Mégisserie – 75001 PARIS  
SIREN 377 913 728 R.C.S. PARIS  
Exercice social du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin

► **Résultats semestriels au 31.12.2009 : progression du résultat net Part du Groupe à données retraitées.**

► **Projet d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.**

## COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS 2009-2010

Les comptes semestriels consolidés 2009-2010, clos au 31 décembre 2009, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Vilmorin dans sa réunion du 23 février 2010. Les Commissaires aux Comptes ont procédé à un examen limité de cette information financière semestrielle ; leurs conclusions ne relèvent aucune anomalie significative ni observation.

**Il convient de rappeler que les comptes consolidés du premier semestre sont traditionnellement marqués négativement par la saisonnalité des activités ; en moyenne, le chiffre d'affaires du premier semestre ne représente que moins d'un tiers des ventes annuelles de Vilmorin.**

En millions d'euros	2008-2009 31.12.08 publié	2008-2009 31.12.08 retraité <sup>1</sup>	2009-2010 31.12.09
<b>Chiffre d'affaires</b>	299,5	305,8	<b>314,2</b>
<b>Marge commerciale</b>	44,6 %	44,7 %	<b>46,9 %</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	-20,2	- 22,4	<b>- 26,5</b>
<b>Résultat financier</b>	-10,5	- 10,5	<b>- 1</b>
<b>Impôts</b>	-3	3,3	<b>- 2,6</b>
<b>Résultat des activités abandonnées</b>	-1,1	- 0,4	<b>1</b>
<b>Résultat net</b>	-29,2	- 30,4	<b>- 29,3</b>
<b>    dont Part du Groupe<sup>2</sup></b>	-27,4	- 28,5	<b>- 25,9</b>

1. Les données consolidées retraitées au 31 décembre 2008 prennent en compte la réintégration en activités poursuivies de la société britannique Suttons ainsi que la modification de traitement comptable du crédit d'impôt recherche telle que mise en œuvre au 30 juin 2009.

2. Attribuable aux propriétaires de la société

## Référentiel comptable et périmètre de consolidation

Les informations financières consolidées sont établies en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2009.

La principale évolution du périmètre de consolidation provient de l'acquisition de la société Clovis Matton (Belgique) réalisée en août 2009 et désormais intégrée globalement dans les comptes 2009-2010.

*Ce communiqué de presse ne peut être publié, communiqué ou distribué, directement ou indirectement, en Australie, au Canada ou au Japon.*

## Activité et résultats du semestre

*Note : les variations exprimées en référence à l'exercice 2008-2009 le sont en comparaison aux données retraitées au 31 décembre 2008.*

Le chiffre d'affaires consolidé, correspondant aux revenus des activités ordinaires, s'élève pour le premier semestre 2009-2010, clos au 31 décembre 2009, à 314,2 millions d'euros, en croissance de 2,7 % à données courantes et de 2,5 % à données comparables.

- Le chiffre d'affaires de l'activité potagères s'établit pour le premier semestre à 173,8 millions d'euros en progression de 7,8 % par rapport au premier semestre 2008-2009. Retraitée à données comparables (effets périmètre et taux de change), cette évolution est de + 8 %. L'ensemble des « business-units » de l'activité potagères a réalisé de très belles performances au cours du premier semestre. Dans un contexte de productions maraîchères tendu, cette progression traduit le gain de parts de marché, notamment sur le continent américain et dans le bassin méditerranéen.
- Le chiffre d'affaires de l'activité grandes cultures s'élève pour le premier semestre à 116,1 millions d'euros, en recul de 3,4 % par rapport au premier semestre 2008-2009 ; cette évolution est de - 4,7 % à données comparables.
  - En Europe, la campagne d'automne s'est conclue sur des performances contrastées. Le chiffre d'affaires en semences de colza ainsi qu'en fourragères a progressé de façon très satisfaisante. En revanche, au sein de marchés agricoles restant volatils et conduisant à un recours accru aux semences de ferme, les ventes de semences de céréales à paille (blé, orge) ont finalement accusé un net retrait.
  - Sur le marché nord-américain, le carnet de commandes et de réservations pour la prochaine saison de printemps a progressé conformément aux objectifs.
- Le chiffre d'affaires de l'activité produits de jardin s'élève à 23,7 millions d'euros au 31 décembre 2009, en retrait de 0,8 % à données courantes. Retraitée à données comparables, la croissance est de 2,4 %.

Après prise en compte des coûts de destruction et de dépréciation des stocks, la marge sur coûts des ventes s'établit à 147,5 millions d'euros et représente 46,9 % du chiffre d'affaires total, en progression de 2,2 points par rapport au 31 décembre 2008.

Le résultat opérationnel semestriel fait apparaître une perte de 26,5 millions d'euros au 31 décembre 2009, en contraction de 4,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008.

Les charges opérationnelles nettes s'établissent à 174 millions d'euros, en croissance de 15 millions d'euros.

Il convient toutefois de souligner que cette évolution intègre l'impact négatif d'évènements non récurrents :

- un produit net de 2,6 millions d'euros avait été enregistré au 31 décembre 2008 sur des cessions d'immobilisations,
- une provision destinée à couvrir les coûts estimés d'un plan d'optimisation de sites industriels et de recherche a été comptabilisée au 31 décembre 2009 à hauteur de 4,3 millions d'euros.

**Retraitée de ces éléments, la marge opérationnelle enregistre une progression de 1,1 point.**

*Ce communiqué de presse ne peut être publié, communiqué ou distribué, directement ou indirectement, en Australie, au Canada ou au Japon.*

Le résultat financier fait ressortir une charge nette de 1 million d'euros, en amélioration de 9,5 millions d'euros en référence au 31 décembre 2008 ; ce premier semestre enregistre notamment une plus-value de cession d'une participation minoritaire dans une société de biotechnologies ainsi que des gains de change et bénéficie de l'effet de baisse des taux d'intérêts. Le coût de financement s'élève à 9,4 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 14,5 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Le résultat des activités abandonnées s'établit à 1 million d'euros contre une perte nette de 1,1 million d'euros au 31 décembre 2008 et correspond à un complément de prix obtenu sur la cession de Flora Frey.

**Le résultat net semestriel affiche une perte à hauteur de 29,3 millions d'euros, dont une perte part du groupe (« attribuable aux propriétaires de la société ») de 25,9 millions d'euros, en réduction de 2,6 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008.**

A fin décembre 2009, la structure bilancielle est naturellement fortement influencée par la saisonnalité du cycle annuel d'activité.

Net de la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'endettement s'élève à 538,2 millions d'euros, dont une part non courante à hauteur de 311,7 millions d'euros.

Les capitaux propres part du groupe (« attribuables aux propriétaires de la société ») s'établissent à 587,1 millions d'euros et les intérêts minoritaires (« participations ne conférant pas le contrôle ») à 113 millions d'euros.

## **Perspectives 2009-2010**

Au regard des résultats du premier semestre, tels que commentés précédemment, et sur la base des informations disponibles à ce jour, Vilmorin confirme, pour l'exercice 2009-2010, des objectifs globaux de croissance dans la moyenne des derniers exercices.

Sur le second semestre, la réalisation de ces objectifs restera toutefois, pour partie, dépendante de l'évolution des surfaces de production de maïs tant sur le marché européen qu'en Amérique du Nord ainsi qu'indirectement des fluctuations potentielles des marchés des matières premières agricoles.

## **PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION**

Vilmorin envisage de lancer prochainement une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, sous réserve des conditions de marché et du visa de l'Autorité des marchés financiers.

D'un montant de l'ordre de 200 millions d'euros, cette opération aurait pour objectif de renforcer les fonds propres de Vilmorin afin d'accélérer son développement, tant sur les marchés potagères que grandes cultures, en contribuant à financer :

- sa croissance organique (nouvelles variétés de semences et nouvelles technologies),
- ainsi que sa stratégie d'acquisitions ciblées à l'international.

Vilmorin a sélectionné Natixis et Société Générale Corporate & Investment Banking afin de l'accompagner sur ce projet

*Ce communiqué de presse ne peut être publié, communiqué ou distribué, directement ou indirectement, en Australie, au Canada ou au Japon.*

« Au sein d'un secteur d'activité où internationalisation et innovation constituent des facteurs clés de succès, Vilmorin souhaite accélérer son développement et accentuer son positionnement sur des marchés potagères et grandes cultures à forte valeur ajoutée. Ce projet d'augmentation de capital, s'il est réalisé, nous permettra d'acquérir une nouvelle dimension et de mieux répondre aux enjeux de la satisfaction des besoins alimentaires de demain » souligne Adrian HUIGE, Directeur Général Délégué de Vilmorin.

## CHANGEMENT DE COMPARTIMENT DE CAPITALISATION

Suite à l'avis NYSE Euronext en date du 19 février 2010, l'action Vilmorin, précédemment cotée sur le compartiment B, est désormais cotée sur le compartiment A de NYSE Euronext.

## ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2008-2009

L'actualisation du document de référence 2008-2009 de Vilmorin a été déposée le 24 février 2010 auprès de l'Autorité des marchés financiers. Cette actualisation comporte les comptes semestriels au 31 décembre 2009, le rapport de gestion et l'attestation des Commissaires aux Comptes.

Retrouvez la présentation des comptes semestriels effectuée lors des réunions d'information du 25 février 2010 dès 8h00 sur le site [www.vilmorin.info](http://www.vilmorin.info), rubrique Publications et Analyses.

## PROCHAINES PUBLICATIONS DE L'EXERCICE 2009-2010

**Lundi 3 mai 2010 au soir** : chiffre d'affaires à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre.

**Mardi 3 août 2010 au soir** : chiffre d'affaires annuel.

**Mercredi 6 octobre 2010 au soir** : résultats annuels.



Quatrième semencier mondial, Vilmorin crée des plantes potagères et de grandes cultures à haute valeur ajoutée contribuant à mieux satisfaire les besoins alimentaires. Guidée par une vision responsable de son développement, Vilmorin s'appuie sur sa capacité de recherche et une croissance soutenue à l'international pour renforcer sa position d'acteur mondial. Une ambition qui puise sa force dans une philosophie « **Cultivons le goût de la vie** » fondée sur le partage des connaissances, la qualité de vie et l'écoute des Hommes.

Cotée sur NYSE Euronext Paris (compartiment A), l'action Vilmorin fait partie des indices Next 150, CAC Mid 100, SBF 120 et est éligible au SRD.  
Code ISIN : FR0000052516 (RIN).



Pour toute information complémentaire :

**Daniel JACQUEMOND**

Directeur Financier

[daniel.jacquemond@vilmorin.info](mailto:daniel.jacquemond@vilmorin.info)

**Claire PLANCHE**

Responsable Communication Financière

[claire.planche@vilmorin.info](mailto:claire.planche@vilmorin.info)

Vilmorin & Cie

BP 1 – 63720 CHAPPES

Tél. + 33 (0)4 73 63 41 95 - Fax : + 33 (0)4 73 63 41 80

[www.vilmorin.info](http://www.vilmorin.info)

Ce communiqué de presse ne peut être publié, communiqué ou distribué, directement ou indirectement, en Australie, au Canada ou au Japon.

*Des informations plus complètes sur Vilmorin & Cie (« Vilmorin ») peuvent être obtenues sur son site Internet ([www.vilmorin.info](http://www.vilmorin.info)), notamment dans son document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.09-0742 le 6 novembre 2009 et dans son actualisation du document de référence déposée auprès de l'AMF le 24 février 2010 sous le numéro D.09-0742-A01 (également disponibles sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers, [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Vilmorin attire l'attention des investisseurs sur la section facteurs de risque du document de référence.*

*Ce communiqué de presse contient des informations de nature prospective. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, tels que décrits dans le document de référence et dans l'actualisation du document de référence de Vilmorin. Ces informations ne reflètent donc pas nécessairement les performances futures de Vilmorin, qui peuvent en différer sensiblement.*

*Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription pour des titres dans un quelconque pays. En France, les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés en l'absence d'un prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers. La distribution du présent communiqué dans certains pays peut être soumise aux lois et règlements en vigueur. Les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué devraient s'informer de telles restrictions et s'y conformer.*

*Les titres mentionnés dans ce communiqué de presse n'ont pas été et ne seront pas enregistrés conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act ») et ne peuvent ni être offerts ni cédés aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au Securities Act. Vilmorin n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre, en totalité ou en partie, aux Etats-Unis, ni de faire une offre au public aux Etats-Unis.*

*Le présent communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation, un encouragement ou une incitation à investir. Le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes (1) qui ne se trouvent pas au Royaume-Uni ; (2) qui sont des "investment professionals" répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) ("Ordonnance") ; (3) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc.") de l'Ordonnance ; ou (4) qui sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à réaliser une activité d'investissement (au sens du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de valeurs mobilières pourrait être légalement communiquée ou avoir pour effet d'être communiquée (ces personnes mentionnées en (1), (2), (3) et (4) étant ensemble désignées comme "Personnes Habilitées"). Le présent communiqué ne doit pas être utilisé ou invoqué par des personnes non habilitées. Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par des Personnes Habilitées.*

*Ce communiqué de presse ne peut être publié, communiqué ou distribué, directement ou indirectement, en Australie, au Canada ou au Japon.*